MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA Référence unique du mandat (RUM) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Commune de BANYULS-SUR-MER à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **COMMUNE DE BANYULS-SUR-MER**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec la

Commune de BANYULS-SUR-MER

IBAN :FR38 3000 1006 31C6 6300 0000 077

BIC: BDFEFRPPCCT

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom : Prénom : Adresse :		Commune de BANYULS-SUR-MER 6 avenue de la République 66650 BANYULS-SUR-MER
		Signé le :
BANQUE		A
Établissem	ent teneur du compte :	Signature du titulaire du compte à débiter
IBAN:		
BIC:		
	JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCA	AIRE (au format IBAN BIC)
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE DU SERVICE		En signant ce mandat j'autorise ma banque à

RESTAURATION SCOLAIRE DE BANYULS-SUR-MER

Restauration scolaire

Maternelle

Élémentaire

Maternelle

Maternelle

Élémentaire

effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de BANYULS-SUR-MER.

Nom du responsable :

Nom et prénom de l'enfant :

Les informations contenues dans le présent mandat qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,